

## Pourquoi faire un don?

- Pour favoriser la conservation/restauration d'œuvres du patrimoine public, ainsi que sa transmission.
- Pour participer à l'acquisition de nouvelles œuvres pour le musée.
- Pour participer à la mise en valeur de l'ensemble du bâti.

## Votre don, même modeste est précieux pour le musée!

De plus, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt à hauteur de 66 % de la valeur du don (valable uniquement pour les foyers fiscaux français, article 200 du code général des impôts), dans la limite de 20 % du revenu imposable. Au-delà, l'excédent du don est déductible sur les cinq années suivantes.



### Vos coordonnées

Nom : ..... Prénom : .....  
Email : .....  
Téléphone : .....  
Adresse : .....  
Code postal : ..... Ville : ..... Pays : .....

Je souhaite recevoir des informations sur le musée.

### Votre don

Je donne \_\_\_\_\_ en

Chèque à l'ordre du Trésor Public     Espèce

Je souhaite recevoir un reçu fiscal pour bénéficier de la réduction d'impôt (valable uniquement pour les foyers fiscaux français, article 200 du code général des impôts).

Je souhaite que mon don reste anonyme.

Je souhaite figurer dans la liste des donateurs.



29, Cloître Notre-Dame - 28000 CHARTRES • musee.beaux-arts@agglo-ville.chartres.fr • 02.37.90.45.80

**MUSÉE  
DES BEAUX-ARTS  
DE CHARTRES**



# Devenez mécène!



## Des collections riches et pluridisciplinaires

Le musée des Beaux-Arts est installé dans l'ancien palais épiscopal, dont les premières traces remontent au XII<sup>e</sup> siècle. Au fil des siècles, les travaux et aménagements intérieurs et extérieurs se succèdent, notamment avec plusieurs campagnes architecturales d'envergure menées aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles sous l'impulsion des évêques successifs, faisant de cet ensemble bâti un témoin précieux classé au titre des monuments historiques en 1906.

En 1947, le musée est inauguré au sein du palais épiscopal grâce à un bail emphytéotique de 99 ans débuté en 1914 entre le département de l'Eure-et-Loir et la ville de Chartres.

Auparavant situé dans l'Hôtel Montescot, le musée municipal est créé le 15 mai 1833 sous l'impulsion de François de Villiers. Il rassemble dans un premier temps des objets issus de l'ancien cabinet d'histoire natu-



Sainte Lucie de Zurbaran, tableau acquis en 1876.

relle, d'autres établissements communaux mais aussi de collections privées. Durant toute la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, les dons ne cessent d'accroître et de diversifier les fonds : une riche collection d'armes et armures, ainsi que des objets archéologiques ou encore des monnaies et médailles. En 1899, deux legs importants viennent également les enrichir avec des céramiques et un ensemble majeur de peinture des écoles française et flamande.

Le XX<sup>e</sup> siècle est également propice à l'enrichissement du musée : grâce aux donations, comme celle du sculpteur-verrier Henri Navarre en 1971 ; aux datons, celle de Solange Prével-Vlaminck qui constitue les prémices d'une collection de peintures de Vlaminck bien étoffée par la suite ; ou encore des acquisitions. Le musée conserve aussi une collection extra-européenne exemplaire, grandement constituée en 1970 grâce au legs de Louis-Joseph Bouge, gouverneur des territoires d'Outre-mer au début du XIX<sup>e</sup> siècle.



Vase réalisé par Henri Navarre, donation de 1971.

Aujourd'hui, le musée continue de mener une politique active en matière d'acquisition. Récemment, ce sont deux dessins du XIX<sup>e</sup> siècle représentant une vue de Papetee ainsi qu'une pirogue tongienne qui ont rejoint le fonds iconographique dédié. Par ailleurs, le musée s'engage également dans la restauration de ses œuvres, comme celle du tableau Métabus, roi des Volsques.

### Projets

«La Ville de Chartres est engagée dans un double et ambitieux chantier de préservation et de mise en valeur de ses collections muséales :

- préserver, c'est préparer minutieusement le démantèlement de près de 50000 objets, les inventorier, les traiter et les installer dans un nouveau site de conservation dédié ;

- valoriser, c'est mettre en scène et en lumière, autour d'un parcours entièrement repensé, les collections chartraines dans un musée rénové, afin de les faire rayonner et de les transmettre aux générations futures.»

Isabelle Vincent, adjointe au maire en charge de la Culture.

## L'opération «Sauvons Métabus et Camille» : un bel exemple de financement participatif

En 2014, nombreux ont été les donateurs participant à l'opération «Ensemble, sauvons Métabus et Camille», permettant ainsi de financer 30% du montant de la restauration de ce tableau.

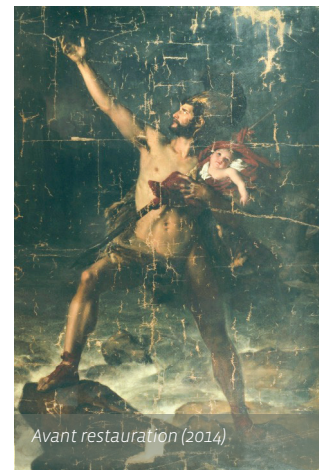
Initiée au début des années 90 avec une première intervention sur le support, à savoir le châssis et la toile, la campagne de restauration de cette œuvre majeure a repris en 2015-2016. En effet, le musée des Beaux-arts de Chartres a souhaité poursuivre cette opération en menant une deuxième intervention, cette fois sur la couche picturale, très endommagée. La reprise de ce projet de restauration a également été impulsée par l'acquisition, fin 2013, d'une esquisse préparatoire du tableau, réalisée par Cogniet.

C'est ainsi qu'un **projet de mécénat participatif** a été mis en place en 2014 afin de solliciter le soutien de tous. Cette générosité a porté ses fruits puisque **30% de la somme nécessaire a pu être réunie**, grâce au ticket mécène © et à des dons libres, notamment durant l'exposition réalisée pour l'occasion (août-novembre 2014) et présentant le travail de l'artiste rassemblant un ensemble d'esquisses. Le reste de la somme a ensuite été complété par une subvention de l'État et le financement de la Ville et de la Région.

La restauration, terminée au printemps 2016, permet de faire figurer le tableau dans la muséographie. Il est ainsi présenté au public parmi les œuvres phares du XIX<sup>e</sup> siècle.

Pour plus d'informations sur la restauration, retrouvez le reportage vidéo sur :

<https://youtu.be/xlb5UgLPSUc>



Avant restauration (2014)



En cours de restauration (novembre 2015)



Visite privilégiée pour des donateurs à l'atelier de restauration à Paris le 9 novembre 2015

«Pour nous accompagner dans cette opération nous avons reçu le soutien de l'Association des Amis du musée : une généreuse participation de 2000€»

Séverine Berger, conservateur du musée.